

Introduction

Ce document a pour but de proposer un protocole d'action face à une situation préoccupante. Ce protocole est une suite d'actes de prévention et d'éducation qui sont ici résumés dans le but d'une plus grande lisibilité. Chacun des actes éducatifs doit être compris et expliqués dans une action plus large qui se réfère à l'action éducative du professionnel. L'exercice du protocole donc impose un pragmatisme qui ne doit pas nuire à la réflexion, la nuance, le questionnement du professionnel.

Situations de départ :

danger physique, maltraitance, humiliation (fait partie de la maltraitance), insulte, injure.

la cyberviolence dont le cyberharcèlement

plutôt qu'**1 seul message** inquiétant, il est préférable de dénombrer **des facteurs** inquiétants

	facteurs	commentaire
	<p>l'heure de la sollicitation différentes de l'habitude</p> <p>le vocabulaire utilisé ex : tournure de phrase, mots utilisés...</p> <p>la modalité de la sollicitation ex : en créant un groupe « top secret » pour s'adresser à moi</p> <p>comportement inhabituel ex : réception d'un message alors qu'elle ne le fait jamais ex : le « comment ça va ? »</p> <p>un tiers qui parle pour quelqu'un d'autre</p>	<p>le « comment ça va ? » d'un adolescent qui me contacte jamais à cette heure-là signifie sans doute une demande d'un échange plus important.</p>

ETAPE 1	modalité	contenu
Rassurer la personne	<p>1) la modalité « La modalité de la source détermine la modalité utilisée pour la réponse. » L'écrit et le message audio sont les formes les plus souvent rencontrées. L'utilisation de la visio est plus rare voire jamais utilisée écrit - texte réponse sur le réseau utilisé par la personne ex : sms sur messagerie, messages privés sur Insta, Fb, snpchat... audio indirect- enregistrement d'un message</p> <p>appel téléphonique par téléphone ou par les réseaux sociaux</p> <p>visio</p>	<p>2) Le contenu L'idée générale de ce chapitre n'est pas de donner des contenus précis puisque chaque situation est différente et que chaque personne devra de tout façon faire sienne les phrases utilisées.</p> <p>Ne pas parler à la personne sur le sujet d'inquiétude dans un premier temps et démontrer d'abord sa disponibilité à la personne.</p> <p>Donner le cadre de l'échange, c'est par exemple indiquer que nous allons évaluer la dangerosité, et la gravité des faits révélés et déciderons que la conversation restera ou non confidentielle.</p>

ETAPE 2	Comment ?	commentaire
Rassembler un maximum d'informations sur la situation	<ul style="list-style-type: none"> • chercher des éléments au cours de l'échanges et également en recherchant dans les messages, l'historique des publications de la personne. • Les informations peuvent être recherchées dans nos ressources habituelles – sites ressources, personnes ressources concernant la problématique (produits toxiques, usages, ...) • chercher à distinguer les éléments justes ou faux, les éléments d'affabulation 	<p>Désir d'attention, affabulation, demande d'amour</p>

ETAPE 3	Comment ?	commentaire
Protéger, mettre la personne à distance de ce qui fait problème	<u>Cyberviolence</u> : solution technique pour bloquer un compte, un contact	Le Promeneurs du Net doit être capable d'agir techniquement auprès d'un jeune pour bloquer un contact nocif, ou fermer un compte...
	<u>Violence, maltraitance</u> : conseil à la personne de se réfugier dans un lieu sûr.	

ETAPE 4	Comment ?	commentaires
Alerter pour secourir la personne en danger		
Cas de figure a	a) Prévenir les parents ou tout autre personne référentes de la personne SAUF dans les cas où ils seraient la cause de la situation préoccupante (maltraitance, violence...) SAUF dans le cas où les parents ne seraient pas en mesure de prendre leur responsabilité C'est au parents de prendre leur responsabilité de prévenir des services compétents	Lors de l'échange avec le parent, le Promeneurs du Net doit pouvoir identifier si le parent est capable de réagir de façon adaptée et de prendre ses responsabilités.
La mise en œuvre « b » se réalise dans le cas où « a » est impossible.		
Cas de figure b	b) Prévenir les services de secours professionnels Les services police la gendarmerie, les pompiers n'ont pas les mêmes missions.	La police 17 ou le 112 Les pompiers 18
Cas de figure c	c) Cas d'alerte de personnes extérieures à la famille	Ce cas de figure se présente lorsque le Promeneurs connaît le voisinage